

MAIRIE DE SANNES
Département de VAUCLUSE



République Française

EXTRAIT
Du registre des délibérations du Conseil Municipal de la
COMMUNE DE SANNES

Séance ordinaire du 1^{er} mars 2022

L'an deux mille vingt-deux et le 1^{er} mars à 18H00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de mars sous la présidence de Madame Eve MAUREL, Maire.

Approbation du Compte de gestion de
Madame la Trésorière
Exercice 2021
Budget Communal
Délibération 2022-1

Présents : Eve MAUREL, Armelle TOUATI, Brice DE BALMAN, Bruno PEREZ, Frédéric AMOURDEDIEU, Paul COPETE, Claude GARCIN, Christelle ORGIAS-MANZONI, Thierry RIMBAUD, Céline SAGLIETTO

Secrétaire de séance : Brice DE BALMAN

Madame le Maire invite le Conseil Municipal à voter le compte de gestion communal relatif à l'exercice 2021, proposé par Madame la Trésorière de Pertuis qui se présente comme suit :

Section de Fonctionnement	
001/ Excédent de clôture de l'exercice 2020	104 789.15 €
Total des recettes en 2021	189 021.85 €
Total des dépenses en 2021	143 444.47 €
Solde d'exécution de l'exercice 2021	45 577.38€ Excédent
Résultat de clôture de l'exercice 2021	150 366.53 € Excédent

Section d'investissement	
002/Excédent de clôture de l'exercice 2020	229 710.19 €
Total des recettes en 2021	434 524.70 €
Total des dépenses en 2021	513 218.12 €
Solde d'exécution de l'exercice 2021	-78 693.42€ Déficit
Résultat de clôture de l'exercice 2021	151 016.77€ Excédent

D'où un résultat global entre les deux sections de	301 383.30 €	Excédent
---	---------------------	-----------------

Madame le Maire demande au conseil municipal de se prononcer.
ENTENDU l'exposé de Madame le Maire, et après avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

APPROUVE A l'unanimité, le Compte de Gestion communal, dressé par Madame la Trésorière de Pertuis, relatif à l'exercice 2021

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que susdits.

